



LA GRANGE DE JACQUES



**DEVENEZ
MÉCÈNES !**



La Grange de Jacques, son projet en quelques mots...

Le projet de « la Grange de Jacques » est né en 2005 avec l'idée de mettre un lieu de création artistique au service des compagnies de théâtre, des musiciens, des plasticiens, des écrivains, etc. avec **la volonté très forte de promouvoir les arts vivants en milieu rural et de revivifier un tissu social rural souvent trop éloigné des grandes manifestations culturelles des villes.**

Avec la conviction de l'essentielle nécessité que « quelque chose » se passe encore hors de l'industrie culturelle, hors des centres urbains, la Grange de Jacques propose des rencontres artistiques dans la simple proximité offerte par la présentation des arts vivants sous leurs diverses formes.

Depuis sa création, la Grange de Jacques, association loi 1901, n'a cessé de se développer et de proposer des programmations riches et variées grâce à la volonté forte et engagée des membres de l'association, aux liens tissés avec d'autres associations du territoire (École de musique et de danse Sioulet Chavanon, Musique de Bourg-Lastic,...) et l'appui des collectivités territoriales.

La Grange de Jacques s'est donné deux missions :

- ◆ participer à l'action culturelle en Chavanon Combrailles et Volvans en étant un lieu de sensibilisation du public, de 7 à 77 ans, et en contribuant à toutes les actions qui favorisent la création et la pratique artistique, la transmission des connaissances, en partenariat avec les acteurs locaux, départementaux et régionaux.
- ◆ aider la création artistique en accueillant en résidence des groupes ou individus aux horizons multiples : théâtre, musique, arts plastiques, danse, écriture-lecture, etc.

Accueillis à la Grange de Jacques, les artistes et les compagnies sont invités à faire vivre ce lieu de travail et de créativité puis partager leurs créations aux habitants du territoire Chavanon Combrailles et Volvans, en animant des ateliers d'initiation aux différentes pratiques artistiques, notamment avec les enfants des écoles et du collège de la commune et des alentours.

Depuis près de 15 ans, les spectateurs apprécient la qualité des spectacles et la singularité pittoresque du lieu. C'est pourquoi il semble vital de maintenir, dans nos zones rurales peu favorisées, un lieu culturel qui peut apporter un surplus d'identité, d'activité économique et d'attractivité touristique.

Patrick Imbaud

Président de la Grange de Jacques

La Grange de Jacques, c'est :

- ◆ une dizaine de bénévoles ;
- ◆ initier des échanges inter-générationnels avec les enfants des écoles/collège et les résidents de l'EHPAD ;
- ◆ faire découvrir aux plus jeunes un univers artistique large en les impliquant dans des créations ;
- ◆ leur offrir un bagage culturel et beaucoup de rencontres rares ;
- ◆ s'épanouir dans un collectif fait de créativité et d'échanges ;
- ◆ dynamiser la vie locale.

Pourquoi donner ?

Pour arriver à proposer des événements tout aussi beaux qu'insolites, cela demande énormément d'énergie humaine mais également un budget. Malgré les aides des collectivités territoriales qui contribuent à ce que la culture parvienne dans nos campagnes, cela ne suffit plus. C'est pourquoi nous venons vous solliciter car nous pensons réellement que nous avons de très belles opportunités à offrir dans nos secteurs défavorisés. Chacun doit avoir les mêmes chances d'accéder à la culture.



DEVENEZ MÉCÈNES !

Mécènes particuliers, vous bénéficiez de :

L'avantage fiscal sur l'impôt sur le revenu.

Vos dons vous donnent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% de leur montant, pris dans la limite de 20% de votre revenu net imposable de l'année, l'excédent peut être reporté sur les 4 années suivantes.

Coût du mécénat pour un particulier :

Montant du mécénat (en €)	20	50	100	500
Crédit d'impôt	13	33	66	330
Coût net	7	17	34	170

Entreprises, vous bénéficiez de :

Conformément à la loi de 2003 sur le mécénat, l'entreprise bénéficie **d'un crédit d'impôt** qui correspond à 60% du montant des dons, dans un plafond de 0,5% du chiffre d'affaires (avec possibilité de reporter l'excédent – si dépassement du seuil - sur les 5 exercices suivants).

Coût du mécénat pour une entreprise :

Montant du mécénat (en €)	100	500	1000
Crédit d'impôt	60	300	600
Coût net	40	200	400

PARTICULIER

Bulletin de mécénat pour la Grange de Jacques

Identité du souscripteur

Nom
Prénom
Adresse
Code postal Ville
Pays Tel
Email

Je souhaite soutenir la Grange de Jacques en effectuant un don de :

..... €

Je souhaite figurer dans la liste des donateurs.

Le versement s'effectue :

Par chèque, à l'ordre de la Grange de Jacques

Par virement bancaire
ASSOC. LA GRANGE DE JACQUES
IBAN: FR76 1680 6025 0066 0785 7224 949
BIC : AGRIFRPP868

Un reçu fiscal vous sera délivré.

Bulletin à retourner par courrier à l'adresse suivante :

La Grange de Jacques
Patrick Imbaud
4 rue du Docteur Mabrut
63760 Bourg-Lastic

ENTREPRISE

Bulletin de mécénat pour la Grange de Jacques

Nom de la société
Nom du président
Nom du représentant
Fonction
Adresse
Code postal Ville
Pays Tel
Email

Je souhaite soutenir la Grange de Jacques en effectuant un don de :

..... €

Je souhaite que le soutien de l'entreprise apparaisse dans la liste des mécènes.

Le versement s'effectue :

Par chèque, à l'ordre de la Grange de Jacques

Par virement bancaire
ASSOC. LA GRANGE DE JACQUES
IBAN: FR76 1680 6025 0066 0785 7224 949
BIC : AGRIFRPP868

Un reçu fiscal vous sera délivré.

Bulletin à retourner par courrier à l'adresse suivante :

La Grange de Jacques
Patrick Imbaud
4 rue du Docteur Mabrut
63760 Bourg-Lastic

